



La Certification CléA

Un tremplin pour l'inclusion professionnelle

Un dispositif inclusif au service des travailleurs en ESAT

La certification CléA valorise les compétences clés des travailleurs en ESAT, en lien avec **7 domaines essentiels** :



Communiquer en Français



Calculer et raisonner



Utiliser un ordinateur



Gestes, postures, hygiène et sécurité



Respecter les règles et travailler en équipe



Travailler seul et prendre des initiatives



Avoir l'envie d'apprendre



Collaboration et financement

Des financements peuvent être mobilisés via des dispositifs tels que l'**AGEFIPH** ou les **OPCO**, le **compte CPF** de la personne concernée.

En effet, si la **personne est âgée d'au moins 16 ans, qu'elle est admise en ESAT**, et si elle a conclu un **contrat de soutien et d'aide par le travail**, elle bénéficie d'un compte personnel de formation (CPF) pouvant être mobilisé à cet effet avec un abonnement de 800 € par an (pour un plafond total de 8 000 €).

Prise en charge d'actions collectives au **niveau régional, formation inter-établissements ou inter-associations etc...**

CléA, c'est bien plus qu'une certification :

C'est une démarche porteuse d'inclusion, de confiance et d'avenir, soutenue par Homme en Devenir, organisme certificateur engagé.

➡ Rejoignez l'aventure CléA et transformez l'apprentissage en tremplin professionnel !

Contactez-nous !

www.hommendevenir.com
03 83 26 32 82
secretariat.hommendevenir@orange.fr

Pourquoi CléA ?

- Première certification professionnelle reconnue au RNCP
- Un atout pour accéder au milieu ordinaire de travail
- Déjà déployée avec succès en ESAT auprès de personnes disposant de bases en lecture et écriture

Une démarche adaptée et inclusive !

- Supports pédagogiques visuels (pictogrammes, vidéos).
- Pédagogie individualisée et activités pratiques.
- Accompagnement renforcé par des formateurs sensibilisés.
- Outils numériques interactifs pour favoriser l'autonomie.

Une ingénierie adaptée !

- Évaluations pratiques (mises en situation, jeux de rôle).
- Environnements calmes et sécurisants.
- Aménagements spécifiques (pauses fréquentes, temps supplémentaires)